**Réunion de rentrée – CP/nouveaux élèves**

**Vendredi 9 septembre 18h30**

1. **Présentation de l’école**

Le nouveau directeur est M. Yannick Batt. L’école Pflimlin compte 15 classes, dont une classe ULIS qui est une Unité Localisée pour l’Inclusion Scolaire. Nous accueillons 340 élèves, dont 123 en section bilingue. L’équipe est composée de 19 enseignants et 2 AESH.

1. **Liens école - famille**

L’école communique via 4 canaux : le site internet de l’école www.ec-vendeheim.ac-strasbourg.fr, le panneau d’affichage devant la buissonnière, par mail lorsque les listes seront à jour ou le cahier de liaison. Des informations vous ont déjà été transmises dans ces cahiers. De même, vous pourrez noter tout message pour l’enseignant dans le cahier de liaison ou communiquer par mail à [ecole.pflimlin@vendenheim.fr](mailto:ecole.pflimlin@vendenheim.fr).

Les entretiens avec les professeurs se font uniquement sur RDV. Merci d’éviter de les interpeler lors des moments d’accueil afin de ne pas gêner les surveillances.

1. **Absence / retard / sortie de classe**

Les absences et retards doivent être justifiés le plus rapidement possible (par mail ou tél.). Toute sortie de classe sur temps scolaire se fait pour un motif valable après avoir prévenu l’enseignant ou le directeur. Le parent signera une décharge au moment de récupérer l’enfant.

En cas d’enfant inscrit au périscolaire, n’oubliez pas de prévenir également le périscolaire.

1. **Fonctionnement coopérative / budget**

L’école fonctionne avec une coopérative scolaire dont la cotisation a été fixée à 12€ lors du Conseil d’Ecole. La coopérative est financée par les participations des parents et les actions menées par les associations de parents d’élèves. Elle permet de financer une partie du matériel et les projets de classe. Néanmoins, la cotisation ne finance pas intégralement tous les projets, des sommes pourront vous être demandées. Les paiements se font de préférence par chèque à l’ordre de CS 812 ou en espèces. En cas de difficulté de paiement, vous pouvez contacter l’enseignant pour trouver des solutions, comme l’échelonnage de certaines sommes. Le bilan comptable de la coopérative est présenté en Conseil d’Ecole.

1. **Règlement intérieur / Cour d’école**

Le règlement intérieur et les règles de la cour ont été collés dans le cahier de liaison et signés. Je rappelle ici l’importance de respecter les horaires, de ne plus pénétrer dans la cour de l’école lors des accueils, de l’interdiction des bonbons/chewing-gums/jouets/objets de valeur/objets dangereux. Les enfants n’ont pas le droit de courir dans la cour lors des accueils pour des raisons de sécurité. De même, ils n’ont pas le droit d’utiliser leurs véhicules dans la cour. Tout un panel de sanctions est prévu en cas de non-respect des règles.

1. **Evaluations et livret scolaire**

Le site Educonnect vous permet d’accéder au dossier scolaire de votre enfant. Vous y trouverez surtout le livret scolaire avec ses résultats. Nous vous avons transmis les informations de connexion. Nous essayons également de vous aider en cas de problème, mais privilégiez l’assistance technique.

Par ailleurs, à partir de lundi, les enfants passeront les évaluations nationales CP début d’année. Les enseignants géreront les passations et les corrections. Les résultats vous seront communiqués et au besoin, un RDV avec l’enseignant pourra être pris pour les expliquer.

1. **Elections des parents d’élèves**

Vous élirez par correspondance des représentants des parents d’élèves. Dans chaque classe, vous aurez un parent titulaire et un remplaçant. Les élections auront lieu le vendredi 7 octobre. Vous recevrez le matériel de vote une semaine avant. Il y a deux associations de parents d’élèves à Vendenheim : L’AENE et l’APEV.

Parole aux associations, puis passage aux réunions de classe.